

M^{me} Lobreau mourut le 5 septembre de l'année suivante. Ce jour-là, il y eut relâche extraordinaire au théâtre : « les comédiens crurent devoir cette marque de respect à une ancienne et bonne directrice, qui fut regrettée de tous et plus particulièrement des pauvres de la paroisse de Saint-Pierre. » Saint-Aubin, régisseur d'un nouveau petit théâtre, *l'Ambigu-Comique*, fit en l'honneur de la défunte cette épitaphe, plus élogieuse pour cette femme que si elle était conçue en beaux vers :

« Ci-gît, dont les vertus honorèrent Thalie,
 Qui pour plaire au public ne sut rien négliger,
 Et de tous *Itsplaisirs* qu'on perd avec la vie
 Ne regretta que *celui d'obliger* (r). »

public se sont fait entendre devant un public de choix, et qu'aujourd'hui encore, on peut admirer une trentaine de portraits de ces acteurs et de ces actrices dont les noms resteront dans l'histoire de l'art.

(1) Archives mss de la ville, passim. — *Petit, chron.* — *Journal de Lyon*, sept. 1784. — *L'Ambigu-Comique* s'était récemment établi dans la salle Arnaud, à Saint-Clair, où l'on donnait depuis longtemps des spectacles d'enfants et de gymnasiarques.

« Une petite troupe de 40 enfants, filles et garçons, installée à la salle d'Arnaud, sous le nom à *Ambigu-Comique* et sous la direction de Frossard, maître de ballet, joue trois fois la semaine. Ils sont charmants, font courir toute la ville par l'ensemble, la précision qui règne dans leur danse, la finesse, le tact, le bien joué avec lequel ils rendent leurs différentes pièces qui, très-jolies, n'ont *d'autre inconvénient* que d'être *an peu trop libres*. [*Petit, chron.* Rev. du Lyonn. t. XX, 1^{er} mai 1784]. » — Une affiche conservée aux archives donne le programme de la réouverture de ce théâtre le 4 avril 1785 : « *Arlequin Deucalion*, compliment de M. de Saint-Aubin, et *l'Elève de la Nature* ou *le Sauvage apprivoisé*. »

Il était fort inconvenant de faire figurer des enfants dans des ballets et des scènes grivoises. M. de Vergennes, ministre de Louis XVI, fit cesser ce scandale en interdisant les spectacles d'enfants (Lettres du 7 juillet 1785, archives de la ville, mss. DD. Théâtre).